

Rapport
financier
semestriel

2026



DBV TECHNOLOGIES

Société Anonyme
au capital de 29.606.149,70 euros
107, avenue de la République
92320 Châtillon
441 772 522 R.C.S. Nanterre

Rapport financier semestriel

2026

1	États financiers consolidés condensés du premier semestre 2026	3	3	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2026	37
2	Rapport semestriel d'activité	27	4	Déclaration du responsable du rapport financier semestriel	41
2.1	Revue d'activité du premier semestre 2026	28			
2.2	Analyse du résultat consolidé	30			
2.3	Analyse du bilan consolidé	32			
2.4	Analyse des flux de trésorerie consolidés	32			
2.5	Principales transactions avec les parties liées	33			
2.6	Principaux risques et incertitudes pour les six prochains mois de l'exercice 2026	33			





États financiers consolidés condensés du premier semestre 2026

État consolidé de la situation financière (en millions de dollars)

	Notes	30/06/2026	31/12/2025
ACTIF			
Actifs non courants			
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	Note 5	5,6	4,3
Immobilisations corporelles	Note 4	9,7	10,4
Autres actifs non courants	Note 6	5,7	5,8
Total des actifs non courants		21,0	20,5
Actifs courants			
Autres actifs courants	Note 6	27,0	18,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 7	174,9	194,2
Total des actifs courants		201,9	212,9
TOTAL DE L'ACTIF		222,9	233,4
	Notes	30/06/2026	31/12/2025
PASSIF			
Capitaux propres			
Capital social		34,0	26,9
Primes liées au capital		223,0	361,9
Réserves et report à nouveau		12,5	(67,0)
Ecarts de conversion		(11,1)	(5,8)
Résultat de la période		(98,0)	(147,2)
Total des capitaux propres	Note 8	160,3	168,8
Passifs non courants			
Obligations locatives à plus d'un an	Note 5	6,9	5,4
Provisions non courantes	Note 9	1,4	1,2
Total des passifs non courants		8,3	6,6
Passifs courants			
Obligations locatives à moins d'un an	Note 5	0,8	1,1
Provisions courantes	Note 9	0,4	0,2
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 10	39,4	40,9
Autres passifs courants	Note 10	13,8	15,8
Total des passifs courants		54,3	58,0
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		222,9	233,4



Compte de résultat consolidé (en millions de dollars)

	Notes	Au 30 juin	
		2026	2025
Produits opérationnels			
Autres revenus	Note 12	1,6	2,2
Total des produits		1,6	2,2
Charges opérationnelles			
Recherche et développement	Note 13	(64,5)	(55,1)
Frais commerciaux	Note 13	(10,4)	(0,7)
Frais généraux	Note 13	(25,1)	(14,1)
Total des charges		(99,9)	(69,8)
Résultat opérationnel		(98,4)	(67,6)
Produits financiers	Note 15	1,9	0,2
Charges financières	Note 15	(1,1)	(1,4)
Résultat financier		0,8	(1,3)
Impôt sur les sociétés		(0,4)	(0,1)
Résultat net		(98,0)	(69,0)
Résultat de base et dilué par action (\$/action)	Note 18	(0,23)	(0,58)

État du résultat global (en millions de dollars)

	Notes	Au 30 juin	
		2026	2025
Résultat net		(98,0)	(69,0)
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies, nets d'impôts	Note 9	(0,1)	—
Écarts de conversion de consolidation de la société-mère		(5,4)	7,9
Écarts de conversion de consolidation susceptibles d'être reclassés au compte de résultat		0,1	—
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE		(103,4)	(61,2)

État des flux de trésorerie consolidés (en millions de dollars)

	Notes	30/06/2026	30/06/2025
Résultat de la période		(98,0)	(69,0)
Réconciliation du résultat net et de la trésorerie utilisée pour les activités opérationnelles :			
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Amortissements, dépréciations et provisions		2,0	2,1
Charges calculées liées aux paiements en actions	Note 14	6,0	2,9
Dépréciation des stocks		5,6	10,3
Autres éléments		0,3	1,1
Capacité d'autofinancement avant résultat financier et impôt		(84,2)	(52,6)
Stocks		(5,6)	(10,3)
Autres actifs courants	Note 6	(9,0)	(4,0)
Fournisseurs	Note 10	(0,5)	15,0
Autres passifs courants et non-courants	Note 6	(1,6)	(1,5)
Variation du besoin de fonds de roulement		(16,8)	(0,8)
Flux de trésorerie net lié aux activités opérationnelles		(100,9)	(53,3)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Variation des immobilisations corporelles	Note 4	(0,8)	—
Variation des immobilisations financières	Note 6	(0,1)	(0,4)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement		(0,9)	(0,4)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Actions d'autocontrôle		—	0,1
Augmentation de capital	Note 8	89,0	116,9
Remboursement des dettes locatives	Note 5	(0,6)	(0,1)
Intérêts sur obligations locatives	Note 5	(0,2)	(0,2)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		88,2	116,7
(Diminution) / Augmentation de la trésorerie		(13,6)	63,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture	Note 7	194,2	32,5
Incidence des variations du cours des devises	Note 7	(5,6)	7,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture	Note 7	174,9	103,2



État des variations des capitaux propres consolidés (en millions de dollars)

	Capital social		Primes liées au capital	Réserves et report à nouveau	Résultats cumulés	Ecart de conversion	Total capitaux propres
	Nombre d'actions	Montant					
Au 1er janvier 2025	102 847 501	11,7	141,6	1,2	(114,1)	(13,0)	27,4
Résultat net					(69,0)		(69,0)
Autres éléments du résultat global				—		7,9	7,9
Affectation du résultat				(114,1)	114,1		—
Augmentation de capital	34 126 196	3,7	27,2				31,0
Emission de BSA et BSA préfinancés			85,9				85,9
Neutralisation des actions propres				0,1			0,1
Palements en actions				2,9			2,9
Imputation des résultats sur prime d'émission			(40,2)	40,2			—
AU 30 JUIN 2025	136 973 697	15,4	214,6	(69,7)	(69,0)	(5,1)	86,2
Au 1er janvier 2025	102 847 501	11,7	141,6	1,2	(114,1)	(13,0)	27,4
Résultat net					(147,2)		(147,2)
Autres éléments du résultat global				(0,2)		7,2	7,0
Affectation du résultat				(114,1)	114,1		—
Augmentation de capital	132 823 363	15,3	190,4				205,7
Emission de BSA et BSA préfinancés			70,1				70,1
Neutralisation des actions propres				0,5			0,5
Palements en actions				5,4			5,4
Imputation des résultats sur prime d'émission			(40,2)	40,2			—
Au 31 décembre 2025	235 670 864	26,9	361,9	(67,0)	(147,2)	(5,8)	168,8
Au 1er janvier 2026	235 670 864	26,9	361,9	(67,0)	(147,2)	(5,8)	168,8
Résultat net					(98,0)		(98,0)
Autres éléments du résultat global				(0,1)		(5,3)	(5,4)
Affectation du résultat				(147,2)	147,2		—
Augmentation de capital	60 390 633	7,1	16,8				23,8
Emission de BSA et BSA préfinancés			65,2				65,2
Neutralisation des actions propres				—			—
Palements en actions				6,0			6,0
Imputation des résultats sur prime d'émission			(220,8)	220,8			—
Au 30 juin 2026	296 061 497	34,0	223,0	12,5	(98,0)	(11,1)	160,3

Préambule

Créée en 2002, DBV Technologies SA (« DBV Technologies » ou « la Société » ou « le Groupe », s'agissant de DBV Technologies et ses filiales), société de droit français, est une société biopharmaceutique spécialisée de stade avancé, qui vise à changer le domaine de l'immunothérapie en développant une nouvelle plateforme technologique appelée Viaskin®. L'approche thérapeutique de la Société repose sur l'immunothérapie épicutanée, ou EPIT, une méthode exclusive pour administrer des composés biologiquement actifs au système immunitaire sur une peau intacte à l'aide de Viaskin®.

DBV Technologies est cotée à Paris (Euronext : DBV) et à New York (Nasdaq : DBVT).

Les états financiers consolidés condensés du Groupe sont désormais exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire. Les notes annexes font partie intégrante des états

financiers consolidés condensés du Groupe (ci-après les « États Financiers consolidés condensés »). Les informations comparatives ont été présentées selon la même convention. Cette modification constitue un changement d'unité de présentation uniquement et n'a aucun impact sur les comptes ni sur leur comparabilité.

La date de clôture des États Financiers consolidés condensés est fixée au 30 juin. Les comptes individuels incorporés dans les États Financiers consolidés condensés sont établis à la même date de clôture que les États Financiers consolidés condensés eux-mêmes, soit le 30 juin, et concernent la même période.

Les États Financiers consolidés condensés ainsi que les notes annexes correspondantes ont été arrêtés le 16 juillet 2026 par le Conseil d'Administration.

Notes aux états financiers

Note 1	Événements significatifs de la période	9	Note 10	Dettes fournisseurs et autres passifs	19
Note 2	Principes généraux et déclaration de conformité	9	Note 11	Instruments dérivés	20
Note 3	Principes comptables	11	Note 12	Produits opérationnels	20
Note 4	Immobilisations corporelles	15	Note 13	Charges opérationnelles	20
Note 5	Contrat de location	15	Note 14	Palements en actions	22
Note 6	Autres actifs courants et non courants	16	Note 15	Produits et charges financiers	23
Note 7	Trésorerie et équivalents de trésorerie	17	Note 16	Engagements hors bilan	23
Note 8	Capitaux propres	18	Note 17	Transactions avec les parties liées	23
Note 9	Provisions courantes et non courantes	19	Note 18	Résultat par action	24
			Note 19	Événements postérieurs à la clôture	25



Note 1 Événements significatifs de la période

25 Juin 2026 - Signature de la lettre d'intention avec Fareva Amboise

La Société a conclu une lettre d'intention avec Fareva Amboise relative à la préparation des capacités industrielles destinées à la fabrication commerciale du patch VIASKIN® Peanut. Cette lettre d'intention prévoit notamment des investissements industriels, des adaptations des installations, et le renforcement des effectifs de production afin de soutenir une éventuelle commercialisation future du produit. Les parties poursuivent actuellement la négociation d'un contrat définitif de fabrication et d'approvisionnement (Manufacturing and Supply Agreement). Le programme d'investissement est évalué à 7,5 millions de dollars, dont 5,2 millions de dollars supportés par la Société aux fins de supporter la commercialisation future de VIASKIN® Peanut, si approuvé.

Au 30 juin 2026, aucun montant n'avait été versé par la Société au titre de cette lettre d'intention. En conséquence, celle-ci est sans incidence sur les états financiers consolidés condensés de la Société à cette date.

5 juin 2026 - Lettre d'intention signée avec ICS (Cencora)

La Société a conclu une lettre d'intention (« Letter of Intent ») avec Integrated Commercialization Solutions, LLC (« ICS »), une filiale de Cencora, dans le cadre de la préparation d'éventuels services de soutien à la commercialisation du patch VIASKIN® Peanut aux États-Unis. Aux termes de cette lettre d'intention, les parties ont convenu de mener certaines activités préliminaires de préparation au lancement et de planification opérationnelle tout en poursuivant les négociations relatives à un contrat définitif d'externalisation des services commerciaux. Les activités envisagées comprennent notamment la planification opérationnelle, la préparation des systèmes, la mise en place de l'infrastructure de distribution ainsi que d'autres activités destinées à soutenir un éventuel lancement commercial du produit, sous réserve de son approbation réglementaire. Les parties poursuivent leurs discussions concernant les conditions commerciales et contractuelles définitives.

Au 30 juin 2026, aucun montant significatif n'avait été versé par la Société au titre de cette lettre d'intention. En conséquence, celle-ci n'a eu aucun impact significatif sur les états financiers consolidés condensés de la Société à cette date.

17 mars 2026 - MSA PSM « Peanut Source Material » Fareva La Vallée

La Société a conclu, un nouvel accord de fabrication et d'approvisionnement (l'« Accord MSA ») avec FAREVA La Vallée (« [CMO] »), aux termes duquel le CMO fabriquera et fournira la matière source d'arachide Viaskin® (« Peanut Source Material, [PSM] »), exclusivement pour la société pendant la durée de l'accord. Ce dernier est conclu pour une durée de huit (8) années renouvelable pour une période de deux (2) années.

L'opération et le traitement comptable sont détaillés au sein de la **Note 2 - Base de préparation des comptes dans la section Contrats significatifs / MSA PSM « Peanut Source Material » Fareva La Vallée**.

FINANCEMENT PIPE MARS 2025 – 16 JANVIER 2026

La Société a reçu un produit complémentaire brut de 94 millions de dollars (81 millions d'euros) correspondant à l'exercice intégral des ABSA et Bons de Souscription émis dans le cadre du financement de mars 2025.

L'opération et le traitement comptable sont détaillés au sein de la **Note 3 - Contrats significatifs / Financement PIPE mars 2025**.

Procédures administratives

Au cours du premier semestre 2026, DBV Technologies S.A. a reçu de l'administration fiscale française un avis de contrôle fiscal portant sur les exercices 2022 à 2025. Ce contrôle porte notamment sur le respect par la Société des dispositions fiscales françaises applicables et des règles en matière de prix de transfert, y compris l'application du principe de pleine concurrence de l'OCDE. La Société a depuis tenu une réunion préliminaire avec l'administration fiscale et lui a transmis un premier ensemble de documents. Le contrôle est toujours en cours, et la Société continue d'y coopérer pleinement.

Note 2 Principes généraux et déclaration de conformité

Déclaration de conformité

Les comptes consolidés condensés au 30 juin 2026 sont préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 – « Information financière intermédiaire », telle qu'adoptée par l'Union européenne, qui permet de présenter une sélection de notes explicatives.

En application du règlement européen n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les comptes consolidés condensés du Groupe sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (*International*

Financial Reporting Standards) tel qu'approuvé par l'Union européenne à la date de préparation de ces états financiers. Le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne diffère sur certains aspects du référentiel IFRS publié par l'IASB. Néanmoins, le Groupe s'est assuré que les informations financières pour les périodes présentées n'auraient pas été substantiellement différentes s'il avait appliqué le référentiel IFRS publié par l'IASB.

Les normes comptables internationales comprennent les normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*), les normes IAS (*International Accounting Standards*) ainsi que leurs interprétations SIC (*Standing Interpretations Committee*) et IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*).

L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : <https://www.efrag.org/Endorsement>. Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2026.

Nouvelles normes et interprétations

Nouvelles normes applicables à compter du 1^{er} janvier 2026

Les normes, amendements et interprétations, publiés par l'IASB et adoptés par l'Union européenne, applicables de manière obligatoire à partir de l'exercice 2026 sont :

- Le 18 décembre 2024, l'IASB a publié un amendement aux normes IFRS 9 et IFRS 7 Contrats d'électricité dont la production dépend de la nature applicable (sous réserve de son adoption par l'Union européenne) à compter du 1^{er} janvier 2026.
- Le 18 juillet 2024, l'IASB a publié le volume 11 de ses améliorations annuelles à diverses normes qui pour l'essentiel ont la nature de précisions, applicables au plus tôt au 1^{er} janvier 2026 (sous réserve de leur adoption par l'Union européenne).
- Les amendements à IFRS 7 et IFRS 9 relatifs au classement et à l'évaluation des instruments financiers, publiés le 30 mai 2024 et adoptés par la Commission européenne par le règlement (UE) 2025/1047 du 27 mai 2025, précisent notamment certaines exigences de classification et d'information relatives aux instruments financiers.

Ces amendements n'ont pas eu d'impact significatif sur les États Financiers consolidés condensés clos le 30 juin 2026.

Textes d'application obligatoire postérieurement au 31 décembre 2026

La Société n'a pas appliqué par anticipation les normes et amendements publiés par l'IASB dont l'entrée en vigueur est postérieure au 1^{er} janvier 2026.

IFRS 18 – Présentation et informations à fournir dans les états financiers

IFRS 18 remplacera IAS 1 à compter du 1^{er} janvier 2027 et introduira de nouvelles exigences de présentation du compte de résultat ainsi que des informations renforcées sur les indicateurs de performance définis par la Direction (« Management Performance Measures »). La norme vise à améliorer la comparabilité, la transparence et la cohérence de l'information financière fournie aux investisseurs. IFRS 18 a été adoptée par l'Union européenne le 13 février 2026.

La Société a engagé un projet de mise en œuvre d'IFRS 18, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, afin d'évaluer les impacts de cette nouvelle norme sur la

À la date d'arrêté des comptes consolidés condensés au 30 juin 2026, l'analyse de l'impact de ces normes est en cours par le Groupe.

Les notes annexes ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour les états financiers annuels complets et doivent donc être lues conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice 2025. L'activité du Groupe n'est pas soumise à des effets significatifs de saisonnalité. Les comptes consolidés condensés au 30 juin 2026 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 16 juillet 2026.

présentation de ses états financiers consolidés, ses systèmes de reporting, ses processus de clôture et sa communication financière. Au cours du premier semestre 2026, la Société a réalisé une analyse préliminaire de ses états financiers consolidés et des principales conséquences attendues de l'application d'IFRS 18. Les travaux menés à ce jour ont notamment porté sur :

- l'évaluation de la structure future du compte de résultat conformément aux nouvelles catégories et sous-totaux obligatoires prévus par la norme ;
- l'analyse des principes d'agrégation et de désagrégation de l'information financière ;
- l'identification des informations complémentaires à fournir en annexe, notamment concernant la présentation des charges par nature ;
- l'évaluation des impacts sur les systèmes de consolidation, de reporting et les contrôles internes associés ;
- l'analyse des indicateurs de performance utilisés dans la communication financière de la Société au regard des nouvelles exigences relatives aux Management Performance Measures (« MPM »).

À ce stade, la Société prévoit de maintenir une présentation du compte de résultat par destination, jugée la plus pertinente au regard de son modèle économique et du suivi interne de la performance. Les évolutions attendues résultent principalement de modifications de présentation, de nouveaux sous-totaux obligatoires et d'informations supplémentaires à fournir en annexe.

La Société a également engagé des travaux visant à assurer la cohérence entre les futures exigences d'IFRS 18 et sa communication financière actuelle, notamment au regard des exigences réglementaires de la SEC applicables aux mesures financières non-GAAP. Ces travaux incluent l'évaluation des indicateurs susceptibles d'être qualifiés de MPM ainsi que l'analyse des modalités de communication et de réconciliation applicables aux différentes publications financières.

À la date d'arrêté des présents états financiers consolidés condensés, la Société poursuit ses travaux d'analyse et de mise en œuvre. Aucun impact sur la reconnaissance ou l'évaluation des actifs, passifs, produits ou charges n'a été identifié à ce stade. La Société s'attend principalement à des incidences sur la présentation des états financiers consolidés et sur certaines informations à fournir en annexe.



IFRS 19 – Filiales sans obligation d'information du public : informations à fournir

IFRS 19 permet à certaines filiales éligibles d'établir des états financiers IFRS avec des obligations d'informations en annexe allégées. La norme est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. La Société n'a pas identifié, à ce stade, d'impact significatif attendu de cette norme sur ses états financiers consolidés, celle-ci étant principalement destinée aux filiales n'ayant pas d'obligation d'information du public.

Amendements à IAS 21 – Conversion vers une monnaie de présentation hyperinflationniste

Ces amendements précisent les modalités de conversion lorsqu'une entité présente ses états financiers dans une monnaie d'une économie hyperinflationniste. Ils sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2027 et n'étaient pas

encore adoptés par l'Union européenne au 30 juin 2026. Compte tenu de la nature de ses activités et des juridictions dans lesquelles elle opère, la Société ne s'attend pas, à ce stade, à ce que ces amendements aient une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

IFRS 20 – Actifs et passifs réglementés

Publiée par l'IASB en mai 2026, IFRS 20 établit un modèle comptable spécifique applicable aux entités exerçant des activités soumises à une régulation tarifaire. La norme entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2029 et n'était pas encore adoptée par l'Union européenne au 30 juin 2026. Compte tenu de son secteur d'activité, la Société ne s'attend pas à ce que cette norme ait d'incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Note 3 Principes comptables

Périmètre de consolidation

Au 30 juin 2026, le périmètre de consolidation est composé de quatre entités, une société mère DBV Technologies SA, société anonyme dont le siège social est situé au 107 avenue de la République 92320 Châtillon, France, et ses trois filiales :

- DBV Technologies Inc., créée le 7 avril 2014 et basée à Warren, New Jersey, États-Unis d'Amérique ;
- DBV Technologies Australia Pty Ltd., créée le 3 juillet 2018 et localisée dans New South Wales, Australie ;

- DBV Pharma, SAS, créée le 21 décembre 2018 et basée à Paris, France.

Le capital de chacune des filiales est détenu à 100 % par DBV Technologies SA et celles-ci font l'objet d'une consolidation par intégration globale.

Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses jugées raisonnables susceptibles d'avoir un impact sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels à la date d'examen des états financiers. Les estimations et hypothèses, élaborées sur la base des informations disponibles lors de la clôture des comptes, portent en particulier sur :

- l'évaluation de la juste valeur des plans de rémunération dénoués en instruments de capitaux propres octroyés à des salariés et/ou dirigeants est effectuée sur la base de modèles actuariels ; ces modèles requièrent l'utilisation par la Société de certaines hypothèses de calcul telles que la volatilité attendue du titre ainsi que l'estimation des dates prévisionnelles d'atteinte des conditions de performance pour la durée de l'étalement de la charge issus de l'octroi de stock-options ;
- l'évaluation du montant du Crédit d'Impôt Recherche est basée sur les dépenses internes et externes supportées par la Société pendant l'exercice. Seules les dépenses de recherche éligibles sont prises en compte dans le calcul du Crédit d'Impôt Recherche ;
- l'évaluation de la recouvrabilité des déficits reportables, impôts différés & dépréciation associés ;

- la valorisation du droit d'utilisation et des passifs de loyers ;
- l'estimation des provisions pour risques et charges.

Les montants définitifs pourraient être différents de ces estimations.

La Direction est également amenée à exercer son jugement dans les domaines suivants :

Principe de continuité d'exploitation

Les états financiers consolidés condensés ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation, en supposant que la Société poursuivra ses activités. Depuis sa création, la Société a enregistré des pertes d'exploitation et généré des flux de trésorerie opérationnels négatifs depuis sa création. La Société s'attend à continuer à enregistrer des pertes opérationnelles significatives au cours des prochains exercices dans le cadre de la préparation du dépôt de la demande d'autorisation de mise sur le marché biologique (Biologics License Application ou « BLA »), et du renforcement de ses capacités industrielles en vue du lancement potentiel de VIASKIN Peanut aux États-Unis et dans l'Union européenne, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires requises.

Au 30 juin 2026, la Société disposait d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 174,9 millions de dollars. À la suite de la révision du calendrier prévu de soumission du BLA du deuxième au troisième trimestre 2026, la Direction a actualisé les prévisions de la Société afin de prendre en compte le nouveau calendrier des dépenses et activités correspondantes, ainsi que les mesures de maîtrise des dépenses mises en œuvre. Sur la base de ses activités actuelles, de ses plans opérationnels et des hypothèses retenues, la Direction estime que la Société dispose des ressources financières nécessaires pour financer ses activités pour une période d'au moins douze mois à compter de la date d'arrêt des présents états financiers consolidés condensés, jusqu'au troisième trimestre 2027.

Ces estimations reposent sur les prévisions actuellement établies par la Société et n'intègrent ni les dépenses additionnelles qui pourraient être engagées dans le cadre de programmes autres que VIASKIN Peanut, ni celles qui pourraient résulter de l'acquisition ou de la prise en licence de nouveaux produits candidats ou technologies, ni encore des activités de développement associées qui pourraient être engagées. Les hypothèses retenues pourraient se révéler inexactes et la Société pourrait consommer ses ressources plus rapidement qu'anticipé.

Les flux nets de trésorerie utilisés dans les activités opérationnelles & d'investissement se sont élevés à 101,9 millions de dollars au cours du semestre clos le 30 juin 2026, contre 53,7 millions de dollars au cours du semestre clos le 30 juin 2025. Cette augmentation reflète la poursuite des investissements liés aux activités de développement clinique, à la préparation industrielle et logistique de la chaîne d'approvisionnement, aux activités de préparation au lancement commercial ainsi qu'au renforcement des effectifs en vue du lancement potentiel de VIASKIN Peanut, sous réserve de son approbation réglementaire. Bien que la Société s'attende à ce que les sorties de trésorerie opérationnelles demeurent significatives à mesure qu'elle progresse vers la soumission de la BLA et une éventuelle commercialisation, ses prévisions actuelles intègrent des mesures destinées à adapter le niveau des dépenses au calendrier réglementaire révisé.

Le calendrier et le montant des besoins futurs de financement de la Société pourraient différer sensiblement des estimations actuelles en fonction de nombreux facteurs, notamment le calendrier et la nature des échanges avec les autorités réglementaires, le rythme de recrutement des essais cliniques, les engagements liés à la fabrication, les activités de préparation à la commercialisation, les fluctuations des taux de change ainsi que d'autres facteurs. La Société pourrait être amenée à rechercher des financements complémentaires à l'avenir au moyen de financements nouveaux ou existants afin de soutenir la mise en œuvre de sa stratégie de développement à long terme.

Prise en compte du risque géopolitique & autres incertitudes significatives

Dans un contexte économique et géopolitique incertain, la Société a documenté ses jugements et hypothèses significatives en matière de liquidité et de continuité d'exploitation, conformément aux recommandations AMF. Pour l'arrêt des comptes au 30 juin 2026, les hypothèses retenues reposent sur la continuité des opérations en France et aux États-Unis et excluent tout scénario de rupture opérationnelle significative.

Sur la base des analyses menées, la Société a conclu que les impacts identifiés à ce stade ne sont pas de nature à avoir un effet significatif sur ses flux de trésorerie.

Contrats significatifs

Financement PIPE Mars 2025

Étapes

La Société a annoncé le 27 mars 2025, un Financement pouvant atteindre 306,9 millions de dollars (284,5 millions d'euros) permettant d'avancer le programme Viaskin® Peanut jusqu'au dépôt d'une Demande de Licence Biologique (BLA) et d'assurer la commercialisation du produit aux États-Unis, si le BLA est Approuvé.

Le financement comprenait un produit brut de 125,5 millions de dollars (116,3 millions d'euros) à recevoir à la clôture de l'opération et un produit brut supplémentaire potentiel pouvant atteindre 181,4 millions de dollars (168,2 millions d'euros) si tous les bons de souscription sont exercés, sous réserve de la satisfaction de certaines conditions. L'atteinte du critère d'évaluation principal de l'étude de phase 3 VITESSE entraîne une accélération de la période d'exercice de certains bons de souscription. Les bons de souscription ABSA (définis ci-dessous) sont exerçables à compter de leur date d'émission respective jusqu'à la première des deux dates suivantes : (i) le 7 avril 2027 et (ii) 30 jours après la publication par la Société d'un communiqué de presse annonçant que l'essai VITESSE portant sur le patch Viaskin® Peanut chez les enfants de 4 à 7 ans a atteint le critère d'évaluation principal défini dans le protocole de l'étude VITESSE (les « Résultats principaux de VITESSE »). Il est précisé que (i) la mesure principale de l'effet du traitement sera la différence des taux de réponse au 12^e mois entre les groupes de traitement actif et placebo, (ii) l'analyse principale sera basée sur un intervalle de confiance bilatéral (« IC ») pour la différence des taux de réponse, et (iii) l'analyse principale doit être positive selon le critère de succès (limite inférieure de l'IC bilatéral à 95 % de la différence des taux de réponse $\geq 15\%$) (la « période d'exercice du mandat ABSA »).

Après l'annonce des Résultats Préliminaires positifs de l'Etude VITESSE le 16 décembre 2025, les BSA et les Bons de Souscription étaient exerçables jusqu'au 15 janvier 2026. À la suite de l'exercice intégral des BSA et des Bons de Souscription, aucun BSA et Bon de Souscription n'est resté en circulation. L'exercice des BSA a donné lieu à l'émission de 59 657 507 Actions Nouvelles.



L'exercice de Bons de Souscription a résulté en l'émission de 71 005 656 Seconds BSA Pré-Financés, donnant accès à un maximum de 124 259 898 actions ordinaires nouvelles de la Société (les « Actions Issues des Seconds BSA Pré-Financés ») si tous les Seconds BSA Pré-Financés sont exercés.

Le 16 janvier 2026, la Société a annoncé des produits bruts supplémentaires de 195,4 millions de dollars (166,7 millions d'euros au taux de change de 1 EUR = 1,17 USD), résultant de l'exercice intégral des bons de souscription ABSA et BS, à la suite de l'annonce des résultats topline positifs de l'étude VITESSE le 16 décembre 2025. Sur ces produits, 100,7 millions de dollars de produits bruts (85,7 millions d'euros, au taux de change de 1 EUR = 1,17 USD) avaient été encaissés au 31 décembre 2025, et 94,7 millions de dollars (81,0 millions d'euros) reçus en janvier 2026.

Principales caractéristiques du financement

L'exercice d'un (1) bon de souscription ABSA confère à son détenteur le droit de souscrire à 1,75 action ABSA au prix de 1,5939 € par bon de souscription. Ce financement a entraîné une dilution immédiate de 22,4 % et une dilution maximale de 73,7 % des actionnaires existants (sans dilution) si tous les bons de souscription de l'offre sont exercés intégralement. Le financement consiste en :

- une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée à des catégories de personnes répondant à des conditions déterminées conformément à la 24^e résolution de l'Assemblée Générale des actionnaires du 16 mai 2024 (l'« **Assemblée Générale 2024** ») pour un montant d'environ 38 millions d'euros, consistant en l'émission de (i) 34 090 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro (les « **Actions Nouvelles** ») auxquelles sont attachés des bons de souscription de la Société (les « **BSA** », formant, avec les Actions Nouvelles, les « **ABSA** ») à un prix de souscription de 1,1136 euros par ABSA et (ii) jusqu'à 59 657 507 actions nouvelles supplémentaires, si la totalité des BSA attachés aux Actions Nouvelles sont exercés (les « **Actions Issues des BSA** ») ; et
- l'émission par le biais d'une offre réservée à des catégories de personnes répondant à des conditions déterminées de 71 005 656 bons de souscription (les « **PFW-BS-PFW** ») pour un montant d'environ 79 millions d'euros à un prix de souscription de 1,1136 € par PFW-BS-PFW (dont 1,1036 euros auront été pré-financés à la date d'émission) ; chaque PFW-BS-PFW consistant en un bon de souscription préfinancé d'une action de la Société (les « **Premiers BSA Pré-Financés** ») et un bon de souscription (les « **Bons de souscription** ») permettant de souscrire à un bon de souscription pré-financé (les « **Seconds BSA Pré-Financés** »), permettant d'émettre jusqu'à 71.005.656 actions nouvelles supplémentaires si l'ensemble des Premiers BSA Pré-Financés sont exercés (les « **Actions Issues des Premiers BSA** ») et (ii) d'un maximum de 124 259 898 actions nouvelles supplémentaires, si l'ensemble des Seconds BSA Pré-Financés sont exercés (les « **Actions Issues des Seconds BSA Pré-Financés** », ensemble avec les Actions Issues des BSA et les Actions Issues des Premiers BSA Pré-Financés, les « **Actions Issues des Bons** », représentant avec les Actions nouvelles, les « **Actions Proposées** »).

(Ensemble, l'« **Offre** »).

Raisons de l'émission et de l'utilisation du produit de l'Offre

Le produit des exercices, ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie existants, seront principalement utilisés pour financer (i) le fonds de roulement et les besoins généraux de l'entreprise, (ii) la préparation et la soumission d'une éventuelle demande d'autorisation de mise sur le marché de produits biologiques (« **Biologics License Application, BLA** »), ainsi que (iii) pour le lancement de Viaskin® Peanut pour les enfants âgés de 4 à 7 ans aux États-Unis, sous réserve d'approbation.

Traitement normatif

La Société a analysé le classement comptable en IFRS des bons de souscription d'actions préfinancés en application de norme IAS 32 - Instruments financiers : présentation, afin de déterminer si ces instruments doivent être classés en tant que **capitaux propres ou en tant que passifs**.

Afin de déterminer si ces instruments sont des instruments de capitaux propres plutôt qu'un passif financier, la Société a analysé les définitions prescrites par IAS 32.16 ainsi que les conditions a) et b) d'IAS 32.16 qui définissent le classement d'un instrument financier en capitaux propres.

La Société a conclu que les bons de souscription d'actions préfinancés sont des instruments de capitaux propres sur la base des éléments suivants :

- les termes et conditions des bons de souscription d'actions préfinancés ne comprennent aucune obligation contractuelle de livrer des espèces ou d'échanger des actifs ou des passifs financiers dans des conditions défavorables pour la Société ;
- les bons de souscription d'actions préfinancés ne répondent pas à la définition d'un dérivé au sens de la norme IFRS 9 ;
- la restriction prévue à la norme IAS 32-16b) ii) qui exclue le classement en capitaux propres n'est pas explicitée par le texte et peut être interprétée comme couvrant uniquement les dérivés sur des dérivés sur actions propres et non les dérivés sur des non-dérivés (et comme précisé ci-avant, les bons de souscription d'actions préfinancés ne répondent pas à la définition d'un dérivé) ;
- il n'y a pas, en substance, de livraison « future », mais que les avantages liés aux actions sous-jacentes (tels que les droits de vote, la part dans l'actif net en cas de liquidation et les dividendes) peuvent être exercés sans restriction (en l'absence de la disposition relative à la limitation de la propriété effective) dès la souscription du bon de souscription : dès que la notification d'exercice du premier bon de souscription est donnée, la notification d'exercice du second peut également être donnée, de sorte que, dans les faits, le détenteur notifie l'exercice des deux bons de souscription simultanément et paie le prix d'exercice total (y compris le prix nominal du bon de souscription préfinancé).

Les conditions relatives au plafond de limitation de la propriété effective ne remettent pas en cause cette analyse. En effet :

- (i) le plafond n'ajuste pas le prix d'exercice ni le nombre d'actions sous-jacentes à l'instrument ;
- (ii) l'instrument ne contient aucune obligation pour la Société de régler en espèces les actions dues au-delà du plafond ;
- (iii) en vendant les actions qu'il détient, le détenteur de bons de souscription BS peut exercer librement le bon de souscription préfinancé et n'est soumis à aucune contrainte. Afin d'éviter tout retard dans la livraison des actions, les détenteurs ont la possibilité de gérer activement leur position et de vendre leurs actions afin de ne pas être soumis au plafond qui retarderait la livraison des actions ;
- (iv) les bons de souscription BS et les bons de souscription issus des ABSA sont strictement équivalents, à l'exception du fait que les bons de souscription BS prévoient un mécanisme permettant au détenteur d'éviter de franchir involontairement les seuils de détention. C'est la seule raison pour laquelle les premiers bons de souscription préfinancés ont été émis, contrairement aux seconds bons de souscription préfinancés, qui sont classés comme des instruments de capitaux propres.

Cette analyse est cohérente avec celle retenue en US GAAP en application des critères et conditions énoncés par ASC 815-40.

Suite à l'exercice des bons de souscription préfinancés, la Société a émis des actions ordinaires conformément aux modalités de ces bons. Le traitement comptable de cet exercice est le suivant :

- La valeur comptable des bons de souscription préfinancés dans les capitaux propres est reclassée en actions ordinaires (valeur nominale) et les fonds supplémentaires reçus pour leur exercice ainsi que les montants résiduels sont comptabilisés en « Primes liées au capital ».
- Aucun gain ni perte n'a été comptabilisé dans le compte de résultat consolidé, les bons de souscription ayant été classés en capitaux propres dès leur émission.
- La Société a mis à jour son nombre d'actions et son état des variations des capitaux propres consolidés afin de refléter l'émission des nouvelles actions.

MSA PSM « Peanut Source Material » Fareva La Vallée

La Société a conclu le 17 mars 2026, un nouvel accord de fabrication et d'approvisionnement (l'« Accord MSA ») avec FAREVA La Vallée (« [CMO] »), aux termes duquel le CMO fabriquera et fournira la matière source d'arachide Viaskin® (« Peanut Source Material, [PSM] »), exclusivement pour la société pendant la durée de l'accord. Ce dernier est conclu pour une durée de huit (8) années renouvelable pour une période de deux (2) années.

Ce contrat fait suite à l'Accord de services initial et à la lettre d'intention commerciale incluse dans ce dernier (l'« Accord SBC ») signés le 18 mars 2024, portant sur la construction d'une installation dédiée (Installation PSM) et le transfert de la fabrication du PSM nécessaire à la production des patchs Viaskin® Peanut. Ce contrat comprenait également des clauses commerciales qui ont été reprises dans l'Accord final.

Traitement normatif

La direction a réalisé l'analyse comptable conformément aux normes IFRS et a identifié deux composantes dans ce dernier :

Les services contractuels couvrent (i) les travaux de construction, (ii) l'acquisition et (iii) la qualification cGMP d'une ligne de production PSM dédiée installée dans les locaux de FAREVA La Vallée. DBV a supporté l'effort capitalistique à hauteur d'un montant de 3,9 millions de dollars lui permettant d'accéder à une tarification préférentielle ainsi qu'à une ligne de production PSM exclusivement dédiée, installée dans les locaux de FAREVA La Vallée qui en conserve la propriété. L'examen du MSA conclut à l'existence d'un contrat de location incorporé [*Embedded Lease*] au sens d'IFRS 16, sur la base des critères suivants :

- Actif identifié : La ligne PSM dédiée constitue un actif identifié ; aucun droit de substitution substantiel du fournisseur n'a été identifié.
- Contrôle de l'utilisation : DBV a (i) le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques de l'utilisation de l'actif (exclusivité de capacité) et (ii) le pouvoir de diriger l'utilisation de l'actif (décisions pertinentes relatives aux volumes, calendriers et modes opératoires de production). Conformément à IFRS 16 §22, la reconnaissance de l'actif de droit d'utilisation interviendra à la date de commencement (mise à disposition de la ligne après qualification cGMP). La date de prise d'effet du contrat de location intervenant en 2026, aucune comptabilisation ni reclassification n'est requise au titre de l'exercice 2025. Conformément à IAS 10, l'ajustement de clôture se limite à l'identification de la location incorporée, à la séparation des composantes du contrat et au reclassement en avances sur loyers – IFRS 16 pour le paiement relatif à l'accès exclusif.

La durée de la location retenue correspond à la période pendant laquelle la Société est raisonnablement certaine d'exercer ses droits contractuels. L'accord final prévoit en effet une période d'engagement totale très probable de dix (10) ans. Le droit d'utilisation sera ainsi amorti sur la durée du contrat, soit dix ans, au démarrage de la production des lots commerciaux. Ce contrat prévoit des engagements minimaux non annulables liés à la commande sur une période de 36 mois suivant la livraison du premier lot commercial. En l'absence de commande de la Société, à l'exception des lots techniques et de validation, la Société versera à FAREVA La Vallée un montant n'excédant pas 0,6 million de dollars.



Note 4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, nettes, se décomposaient comme suit :

(en millions de dollars)	1/1/2026	Ecart de conversion	Augmentation	Diminution	Reclassements	30/06/2026
Installations techniques, matériel et outillage	27,6	(0,8)	0,3	—	—	27,1
Installation générales et agencements	1,5	—	—	—	—	1,4
Matériel de bureau et informatique	2,0	(0,1)	0,1	—	0,1	2,1
Autre immobilisations corporelles	0,9	—	—	—	—	0,9
Immobilisations en cours	1,2	—	0,4	—	(0,1)	1,5
Total valeur brute	33,2	(1,0)	0,8	—	—	33,0
Amortissements installations techniques, matériel et outillage	(19,6)	0,6	(1,1)	—	—	(20,1)
Amortissements installations générales et agencements	(0,3)	—	(0,1)	—	—	(0,4)
Amortissements matériel de bureau et informatique	(1,6)	—	(0,1)	—	—	(1,7)
Dépréciations immobilisations en cours	(1,3)	—	—	—	—	(1,3)
Amortissements cumulés	(22,9)	0,7	(1,2)	—	—	(23,4)
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	10,4	(0,3)	(0,4)	—	—	9,7

Les dotations aux amortissements et aux dépréciations se sont élevées à 1,2 million de dollars au titre de la période close le 30 juin 2026.

Note 5 Contrat de location

Analyse des droits d'utilisation par catégorie de biens sous-jacents

(en millions de dollars)	Immobilier	Autres actifs	Total
Au 1^{er} janvier 2025	5,4	0,0	5,4
Entrées d'actifs	—	0,1	0,1
Sorties d'actifs	(0,9)	—	(0,9)
Dotation aux amortissements	(0,8)	(0,1)	(0,9)
Change et divers	0,5	—	0,5
Au 31 décembre 2025	4,2	0,1	4,3
Entrées d'actifs	1,9	—	1,9
Sorties d'actifs	—	—	—
Dotation aux amortissements	(0,4)	—	(0,5)
Change et divers	(0,1)	—	(0,1)
AU 30 JUIN 2026	5,5	—	5,6

Analyse des échéances des obligations locatives

Les échéances minimales futures des loyers relatifs aux contrats de location comptabilisés au titre des droits d'utilisation de la Société au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 sont les suivantes :

(en millions de dollars)	30/06/2026			31/12/2025		
	Real Estate	Other assets	Total	Real Estate	Other assets	Total
A moins d'un an	1,1	—	1,2	1,3	0,1	1,4
A deux ans	1,8	—	1,8	1,0	—	1,0
A trois ans	1,8	—	1,8	1,0	—	1,0
A plus de 3 ans	4,1	—	4,1	4,2	—	4,2
TOTAL DES PAIEMENTS DE LOYERS	8,8	0,1	8,9	7,5	0,1	7,6
Moins : effet de l'actualisation	(1,2)	—	(1,2)	(1,1)	—	(1,1)
Valeur actualisée des obligations locatives	7,6	0,1	7,7	6,4	0,1	6,5
Moins : part à court terme	(0,8)	—	(0,8)	(1,0)	(0,1)	(1,1)
Dettes locatives à long terme	6,9	—	6,9	5,4	—	5,4
Durée résiduelle moyenne pondérée des contrats de location (en années)	4,99	0,01		6,95	0,02	
Taux d'actualisation moyen pondéré	3,77 %	0,03 %		5,02 %	0,07 %	

Au cours du semestre clos le 30 juin 2026, la Société a conclu un nouveau contrat de location simple portant sur des bureaux situés à Warren (New Jersey), dont la durée initiale est d'environ 45 mois. À la date de prise d'effet du contrat, la Société a comptabilisé un passif locatif au titre de ce contrat de location ainsi qu'un droit d'utilisation correspondant pour un montant de 1,9 million de dollars.

Le contrat prévoit par ailleurs des avantages consentis par le bailleur représentant 0,6 million de dollars, principalement sous la forme de contributions aux aménagements locatifs et de franchises de loyers. Ces avantages ont été déduits de la valeur initiale du droit d'utilisation comptabilisé. La Société comptabilise une charge de loyer calculée sur la base du coût résiduel du contrat de location, réparti linéairement sur la durée résiduelle du bail.

Note 6 Autres actifs courants & non courants

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

(en millions de dollars)	30/06/2026	31/12/2025
Droit d'utilisation prépayé	3,9	3,9
Dépôts & cautionnements	1,2	1,3
Contrat de liquidité	0,6	0,6
TOTAL DES AUTRES ACTIFS NON COURANTS	5,7	5,8
Crédit impôt recherche	7,2	5,9
Autres créances fiscales	7,5	8,7
Charges constatées d'avance	9,6	2,6
Autres créances	2,6	1,6
TOTAL DES AUTRES ACTIFS COURANTS	27,0	18,8

Droit d'utilisation prépayé

Le montant de 3,9 millions de dollars correspond aux loyers payés d'avance relatifs à la ligne de production dédiée de la technologie PSM située sur le site de Fareva La Vallée. L'actif au titre du droit d'utilisation correspondant sera comptabilisé

lorsque cette ligne de production sera mise à disposition de la Société à l'issue de la qualification selon les exigences des bonnes pratiques de fabrication en vigueur (current Good Manufacturing Practices – cGMP).



Crédit d'Impôt Recherche

L'évolution de ce Crédit d'Impôt Recherche au cours du premier semestre 2026 s'établit comme suit :

(en millions de dollars)	Montant
BILAN CRÉANCE AU 31 DÉCEMBRE 2024	4,0
+ Produit d'exploitation	5,6
- Paiement reçu	(4,3)
+/- Ecart de conversion	0,6
BILAN CRÉANCE AU 31 DÉCEMBRE 2025	5,9

(en millions de dollars)	Montant
Bilan Créance au 1er janvier 2026	5,9
+ Produit d'exploitation	1,6
- Paiement reçu	0,0
+/- Ecart de conversion	(0,2)
BILAN CRÉANCE AU 30 JUIN 2026	7,2

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a retrouvé son statut de petite et moyenne entreprise (PME) au sens de la réglementation européenne et est, à ce titre, de nouveau éligible au remboursement immédiat de son crédit d'impôt recherche.

Autres créances fiscales

Les créances de TVA sont principalement constituées de taxes sur la valeur ajoutée récupérables au titre des achats et des dépenses d'exploitation engagés par la Société. La diminution du solde au cours de la période reflète principalement les remboursements de TVA reçus des autorités fiscales au titre

de créances précédemment déclarées, partiellement compensés par la TVA récupérable générée par la poursuite des activités opérationnelles, de développement clinique et de préparation à la commercialisation de la Société.

Charges constatées d'avance et autres créances

Les charges constatées d'avance comprennent principalement :

- un montant de 4,7 millions de dollars correspondant à la redevance réglementaire versée dans le cadre de la préparation de la soumission de la demande d'autorisation de mise sur le marché (Biologics License Application ou « BLA ») de VIASKIN Peanut chez les enfants de 4 à 7 ans, dont la comptabilisation en charges est différée jusqu'au dépôt de la demande correspondante ;
- 2,0 millions de dollars relatifs à la couverture d'assurance responsabilité des dirigeants et mandataires sociaux (Directors' and Officers' liability insurance) pour la période 2026-2027 ;
- 1,2 million de dollars de créances résultant d'avoirs émis par des organismes de recherche sous contrat (Contract Research Organizations ou « CRO »).

Note 7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie s'analyse comme suit :

(en millions de dollars)	30/06/2026	31/12/2025
Disponibilités	23,9	127,1
Équivalents de trésorerie	151,0	67,1
TOTAL NET TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE PORTÉ À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	174,9	194,2

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient respectivement à 174,9 millions de dollars et 194,2 millions de dollars au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025. L'évolution du solde reflète principalement l'encaissement, en janvier 2026, d'un produit brut de 94,7 millions de dollars résultant de l'exercice intégral des bons de souscription ABSA et BS émis dans le cadre du financement réalisé en mars 2025, partiellement compensé par les décaissements liés au financement des activités opérationnelles au cours de la période.

Au 30 juin 2026, les équivalents de trésorerie s'élevaient à 151,0 millions de dollars, contre 67,1 millions de dollars au 31 décembre 2025. Cette augmentation reflète la politique de gestion de trésorerie mise en œuvre par la Société à la suite du financement de mars 2025 et de l'exercice ultérieur des bons de souscription.

Les équivalents de trésorerie sont principalement constitués de placements rémunérés à court terme dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à trois mois à compter de leur date d'acquisition. Ils comprennent également des placements présentant des caractéristiques de liquidité équivalentes, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La Direction considère que ces placements sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de variation de valeur. Ils sont, en conséquence, classés en équivalents de trésorerie.

La Société gère activement sa liquidité en investissant les excédents de trésorerie dans des instruments hautement liquides et à faible risque, tout en conservant la flexibilité nécessaire pour financer ses activités opérationnelles, ses programmes de développement clinique, ses activités de préparation industrielle et logistique de la chaîne d'approvisionnement ainsi que les activités préparatoires à une éventuelle commercialisation.

Note 8 Capitaux propres

Capital social et primes liées au capital

Au 30 juin 2026, le capital social de la Société s'élevait à 29 606 149,70 euros (33 961 997,50 dollars). Il est divisé en 296 061 497 actions entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,10 euro.

L'Assemblée Générale du 3 juin 2026, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, a décidé d'affecter l'imputation du déficit cumulé de la Société, s'élevant à 190 148 327 euros (220 838 268 dollars), sur la prime d'émission.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du capital social de la Société entre le 31 décembre 2025 et le 30 juin 2026, en euros :

Date	Nature des opérations	Capital	Prime d'émission	Nombre d'actions créées	Nombre d'actions composant le capital	Valeur nominale
Solde au 31 décembre 2025		23 567 086,40 €	166 074 679,78		235 670 864	0,10 €
02/01/2026	Augmentation de capital	922 693,10 €	7 814 653,00	9 226 931	244 897 795	0,10 €
02/01/2026	Augmentation de capital	308 120,00 €	2 252 523,00	3 081 200	247 978 995	0,10 €
06/01/2026	Augmentation de capital	890 768,90 €	7 544 274,00	8 907 689	256 886 684	0,10 €
06/01/2026	Augmentation de capital	922 693,10 €	7 814 653,00	9 226 931	266 113 615	0,10 €
09/01/2026	Acquisition AGA	165,00 €	(165,00)	1 650	266 115 265	0,10 €
14/01/2026	Augmentation de capital	539 210,00 €	4 566 783,00	5 392 100	271 507 365	0,10 €
16/01/2026	Acquisition AGA	2 950,00 €	(2 950,00)	29 500	271 536 865	0,10 €
22/01/2026	Augmentation de capital	288 645,20 €	2 110 152,00	2 886 452	274 423 317	0,10 €
22/01/2026	Augmentation de capital	41 355,30 €	350 254,00	413 553	274 836 870	0,10 €
29/01/2026	Acquisition AGA	1 521,20 €	(1 521,00)	15 212	274 852 082	0,10 €
13/02/2026	Augmentation de capital	350 000,00 €	2 964 289,00	3 500 000	278 352 082	0,10 €
11/03/2026	Augmentation de capital	1 769 036,50 €	14 914 084,00	17 690 365	296 042 447	0,10 €
12/05/2026	Acquisition AGA	40,00 €	(40,00)	400	296 042 847	0,10 €
16/05/2026	Acquisition AGA	1 750,00 €	(1 750,00)	17 500	296 060 347	0,10 €
22/05/2026	Exercice SO	115,00 €	4 916,00	1 150	296 061 497	0,10 €
11/06/2026	Décision AG - Imputation RAN sur prime d'émission		(190 148 327,00)			0,10 €
Solde au 30 juin 2026		29 606 149,70 €	26 258 669,39		296 061 497	0,10 €



Note 9 Provisions courantes et non courantes

Le tableau ci-dessous présente les mouvements intervenus sur les provisions au cours du premier semestre 2026 :

(en millions de dollars)	Engagement de départ à la retraite	Autres provisions	Total
Au 31 décembre 2025	1,2	0,2	1,4
Augmentations des provisions	0,1	0,2	0,3
Écarts actuariels sur régimes à prestations définies	0,1	—	0,1
Écarts de conversion	—	—	—
AU 30 JUIN 2026	1,4	0,4	1,8
dont part courante	—	0,4	0,4
dont part non-courante	1,4	—	1,4

Engagements de départ à la retraite

Dans le cadre de l'estimation des engagements de départ à la retraite, il n'y a pas eu de changements significatifs dans les hypothèses utilisées par rapport à celles présentées dans la note 11 de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Note 10 Dettes fournisseurs et autres passifs

Fournisseurs et comptes rattachés

(en millions de dollars)	30/06/2026	31/12/2025
Dettes fournisseurs	11,8	11,3
Factures non parvenues	27,6	29,6
Total des dettes d'exploitation	39,4	40,9

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 39,4 millions de dollars au 30 juin 2026 contre 40,9 millions de dollars au 31 décembre 2025. Cette diminution reflète principalement le règlement des coûts de transaction et autres obligations liés au financement qui étaient comptabilisés à la clôture de

l'exercice 2025. Cette baisse a été partiellement compensée par l'augmentation de l'activité opérationnelle au cours de la période, notamment les dépenses liées à l'étude COMFORT Toddlers, aux activités de préparation du dossier BLA et aux initiatives de préparation à la commercialisation.

Autres passifs

Le tableau suivant présente les autres passifs au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025.

(en millions de dollars)	30/06/2026	31/12/2025
	Autres passifs courants	Autres passifs courants
Dettes sociales	12,4	13,7
Dettes fiscales	0,6	0,6
Autres dettes	0,9	1,5
TOTAL DES AUTRES PASSIFS	13,8	15,8

Les autres passifs s'élèvent à 13,8 millions de dollars au 30 juin 2026 contre 15,8 millions de dollars au 31 décembre 2025. La diminution observée sur la période s'explique principalement par le paiement des rémunérations variables annuelles et autres charges liées au personnel provisionnées à la clôture de l'exercice précédent. Cette baisse a été partiellement

compensée par la constatation progressive de nouvelles charges de personnel au titre de l'exercice 2026, dans un contexte de renforcement des effectifs, notamment aux États-Unis, afin de soutenir les activités de préparation du dépôt de la BLA et de préparation à la commercialisation.

Note 11 Instruments dérivés

La Société est exposée au risque de change du fait de ses activités libellées en dollars américains, notamment celles de sa filiale américaine dans le cadre de la préparation du lancement potentiel de VIASKIN Peanut aux États-Unis. Afin de limiter cette exposition, la Société a mis en place depuis 2025

des opérations de couverture de risque de change de la créance intragroupe envers sa filiale américaine. La Société ne recourt pas aux instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

		Au 30 juin 2026					
		Notionnel	Juste valeur		Nominal réparti par échéance		
(en millions de dollars)			Actif	Passif	<1 an	1 – 5 ans	>5 ans
Contrats swaps cambistes vendeurs à échéance	Dérivés non qualifiés	5,3		—	5,3		

Les instruments de swap de change mis en place par la Société ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture. Par conséquent, les variations de juste valeur de ces instruments sont comptabilisées directement en résultat financier au sein du poste « Gains/(pertes) de change (hors activités

opérationnelles) ». À ce titre, la Société a enregistré une perte de 32,2 milliers de dollars au cours du semestre clos le 30 juin 2026, contre une perte de 5 milliers de dollars au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Note 12 Produits opérationnels

Les produits opérationnels se décomposent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	30/06/2026	30/06/2025
Crédit d'impôt Recherche	1,6	2,2

Au cours de la période close le 30 juin 2026, la Société a comptabilisé un produit de crédit d'impôt recherche de 1,6 million de dollars. Le montant attendu du crédit d'impôt est en diminution par rapport aux périodes précédentes, reflétant la réduction des activités de recherche éligibles à mesure que la Société concentre ses ressources sur les activités de préparation à la commercialisation.

Note 13 Charges opérationnelles

Par nature, la répartition des dépenses de recherche et développement est la suivante :

(en millions de dollars)	30 juin	
	2026	2025
Dépenses de recherche et développement		
Sous-traitance, collaborations et consultants	36,6	30,3
Frais de personnel	15,5	9,2
Paielements en actions	2,4	1,1
Constitution d'inventaires pré-commerciaux	5,6	10,3
Dotations aux provisions et amortissements, et autres coûts	4,3	4,2
TOTAL DES DÉPENSES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	64,5	55,1

Par nature, la répartition des frais commerciaux est la suivante :

(en millions de dollars)	30 juin	
	2026	2025
Frais commerciaux		
Sous-traitance, collaborations et consultants	6,9	0,3
Frais de personnel	2,8	0,3
Paielements en actions	0,4	—
Dotations aux provisions et amortissements, et autres coûts	0,3	0,1
TOTAL DES FRAIS COMMERCIAUX	10,4	0,7



Par nature, la répartition des frais généraux est la suivante :

(en millions de dollars)	30 juin	
	2026	2025
Frais généraux		
Sous-traitance, collaborations et consultants	6,9	3,6
Frais de personnel	7,8	5,1
Palements en actions	3,2	1,8
Dotations aux provisions et amortissements, et autres coûts	7,2	3,5
TOTAL DES FRAIS GÉNÉRAUX	25,1	14,1

Charges de personnel

La Société employait en moyenne 170 personnes au 30 juin 2026, contre 109 personnes au 30 juin 2025. Les frais de personnel s'analysent comme suit :

(en millions de dollars)	30 juin	
	2026	2025
Salaires et traitement	19,8	10,7
Charges sociales	6,2	2,7
Charges sur engagement de retraite	0,1	0,6
Palement en actions	6,0	3,5
TOTAL DES CHARGES DE PERSONNEL	32,1	17,5

L'augmentation des charges de personnel, comparées au 30 juin 2025, reflète la transition de la Société vers une organisation dédiée à l'exécution du BLA et à la préparation du lancement commercial, à la suite de l'alignement obtenu avec la FDA en mars 2025 et de la réalisation du financement PIPE de mars 2025. Dans ce contexte, la Société a accéléré ses investissements dans les fonctions de développement,

qualité, médical, affaires réglementaires et commerciales. L'augmentation des dépenses de personnel s'explique principalement par le renforcement des effectifs avec 61 recrutements réalisés afin de soutenir l'étude COMFORT Toddlers, les activités de préparation au BLA et les préparatifs du lancement commercial potentiel du patch VIASKIN® Peanut, sous réserve de son approbation.

Note 14 Paiements en actions

Le Conseil d'administration a été autorisé par l'Assemblée générale à attribuer des unités d'actions gratuites (« RSU »), des options de souscription d'actions (« SO ») ainsi que des bons de souscription d'actions (« BSA »).

Aucune modification n'est intervenue au cours de la période concernant les méthodes d'évaluation, les modalités d'acquisition des droits ou les principes comptables applicables aux paiements fondés sur des actions par rapport à ceux décrits dans la la note 15 de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Au cours des six mois clos le 30 juin 2026, la Société a attribué à son Directeur Général deux attributions exceptionnelles d'actions gratuites soumises à des conditions de performance, représentant un total maximum de 5 800 000 RSU. Ces attributions ont été réalisées en deux tranches, comprenant 1 740 000 RSU attribuées le 5 mai 2026 et 4 060 000 RSU attribuées le 5 juin 2026. Les RSU sont soumises à une condition de présence jusqu'au 1^{er} juillet 2028 ainsi qu'à des conditions de performance liées à l'atteinte de jalons réglementaires spécifiques de VIASKIN® Peanut.

L'attribution du 5 mai 2026 est conditionnée à l'acceptation pour revue par la FDA de la demande de licence biologique (« BLA ») relative à VIASKIN® Peanut. Dans le cadre de cette

attribution, 870 000 RSU sont rattachées à l'acceptation pour revue du BLA concernant les enfants âgés de 4 à 7 ans et 870 000 RSU sont rattachées à l'acceptation pour revue du BLA concernant les enfants âgés de 1 à 3 ans. Si la FDA accepte pour revue une demande de BLA unique couvrant les deux groupes d'âge, l'intégralité des 1 740 000 RSU pourra devenir acquise, sous réserve du respect de la condition de présence.

L'attribution du 5 juin 2026 est conditionnée à l'approbation par la FDA de VIASKIN® Peanut. Dans le cadre de cette attribution, 2 900 000 RSU sont rattachées à la première approbation par la FDA de VIASKIN® Peanut concernant les enfants âgés de 4 à 7 ans et 1 160 000 RSU sont rattachées à une seconde approbation par la FDA concernant les enfants âgés de 1 à 3 ans. Si la FDA approuve une demande de BLA unique couvrant simultanément les groupes d'âge de 1 à 3 ans et de 4 à 7 ans, l'intégralité des 4 060 000 RSU pourra devenir acquise, sous réserve du respect de la condition de présence.

Les actions devenues acquises sont livrées en quatre tranches sde présence jusqu'au 1^{er} juillet 2028. La Société comptabilise une charge de rémunération au titre de ces attributions sur la base de leur juste valeur à la date d'attribution et de son appréciation de la probabilité d'atteinte des conditions de performance applicables.

Mouvements sur le nombre de BSA, SO et AGA sur la période

	BSA	SO	AGA
Solde au 31 décembre 2025	107 008	14 104 578	3 608 347
Attribués au cours de la période	—	1 024 200	6 433 200
Perdus au cours de la période	(20 000)	(550)	(71 975)
Exercés / payés au cours de la période	—	(1 150)	(50 512)
Expirés au cours de la période	—	(59 500)	—
SOLDE AU 30 JUIN 2026	87 008	15 067 578	9 919 060

Au cours du semestre clos le 30 juin 2026, la Société a attribué 1 million d'options de souscription d'actions et 6 millions d'actions gratuites (Restricted Stock Units – RSU). L'augmentation du nombre d'attributions en circulation reflète principalement les

nouvelles attributions réalisées au cours de la période, partiellement compensées par les déchéances, exercices, acquisitions définitives et expirations intervenus dans le cadre normal des plans.

Rapprochement des charges de paiements en actions avec le compte de résultat consolidé

		30 juin	
		2026	2025
<i>(en millions de dollars)</i>			
Recherche & développement	SO	(1,4)	(0,7)
	AGA	(1,0)	(0,4)
Frais commerciaux	SO	(0,3)	—
	AGA	(0,1)	—
Frais généraux	SO	(1,8)	(1,6)
	AGA	(1,3)	(0,2)
TOTAL DES (CHARGES) REPRISES DES PAIEMENTS EN ACTIONS		(6,0)	(2,9)



Note 15 Produits et charges financiers

Le résultat financier s'établit à un produit de 0,8 million de dollars au titre du semestre clos le 30 juin 2026, contre une charge de 1,3 million de dollars au titre de la même période en 2025. Cette amélioration s'explique principalement par l'augmentation des revenus générés par les placements de

trésorerie à la suite des financements réalisés en mars 2025, ainsi que par la mise en œuvre d'une politique de couverture de risque de change destinée à limiter l'exposition de la Société aux variations du dollar américain.

Note 16 Engagements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Société a souscrit des engagements contractuels auprès de CRO, de CMO et de partenaires stratégiques de production, comprenant notamment des engagements d'achat fermes et des volumes d'achat minimum. Ces engagements, qui peuvent s'étendre

sur plusieurs exercices, ne sont généralement pas comptabilisés au bilan tant que les biens ou services correspondants n'ont pas été reçus, sauf en présence d'une obligation actuelle ou d'un contrat déficitaire.

Le tableau ci-après présente nos engagements de dépenses significatives pour les périodes futures au 30 juin 2026,

(en millions de dollars)	2026	2027	2028	Au-Delà	Total
Obligations d'achat avec les contrats conclus avec les CRO	22,3	28,0	20,8	13,1	84,1
Obligations d'achat avec les contrats conclus avec les CMO	18,8	18,5	21,3		58,6
Total	41,1	46,5	42,1	13,1	142,7

Les engagements de production et d'approvisionnement comprennent notamment les obligations résultant des accords stratégiques conclus avec Sanofi et Fareva. Ceux-ci incluent la lettre d'intention signée avec Fareva Amboise en vue du développement de futures capacités de production commerciale

de VIASKIN Peanut, ainsi que l'accord de services de fabrication conclu avec Fareva La Vallée relatif à la mise en place d'une ligne dédiée de production de Peanut Drug Substance (« PDS ») et à la réalisation des activités de transfert nécessaires à son exploitation.

Note 17 Transactions avec les parties liées

Au cours des six mois clos le 30 juin 2026, la Société a identifié deux transactions significatives avec des parties liées.

- La première transaction concerne un apport en capital de 5 millions de dollars effectué par DBV Technologies S.A. au bénéfice de sa filiale détenue à 100 %, DBV Technologies Inc. Cet apport a été réalisé afin de soutenir les activités opérationnelles de la filiale et a été comptabilisé comme une contribution en capitaux propres entre entités sous contrôle commun. En conséquence, cette transaction n'a eu aucun impact sur les états financiers consolidés de la Société.
- La seconde transaction concerne des attributions exceptionnelles d'actions gratuites soumises à des conditions de performance (restricted stock units) consenties au Directeur

Général de la Société. Ces attributions sont soumises à des conditions de présence ainsi qu'à des conditions de performance spécifiques liées à l'atteinte d'étapes réglementaires du programme VIASKIN® Peanut. Les attributions ont été approuvées par le Conseil d'administration sur recommandation du Comité des rémunérations et sont comptabilisées comme des paiements fondés sur des actions. Des informations complémentaires relatives à ces attributions sont présentées dans la Note 14 Paiements en actions.

Aucune autre nouvelle transaction significative avec des parties liées n'a été conclue au cours de la période et la nature des transactions décrites à la note 19 des états financiers consolidés figurant dans le Rapport annuel.

Le montant global des rémunérations attribuées aux membres du Conseil d'administration et aux membres du Comité exécutif comptabilisées en 2025 s'élève à 7,1 millions de dollars.

(en millions de dollars)	30/6/2026	30/6/2025
Avantages court terme	3,4	2,9
Avantages postérieurs à l'emploi	0,1	—
Paiement fondé sur les actions	3,6	1,7
TOTAL	7,1	4,6

État des dettes avec les parties liées

Les modalités de valorisation des rémunérations fondées sur des actions sont décrites à la note 13 « Paiements fondés sur des actions ». Les dettes envers les parties liées au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 sont présentées ci-dessous :

(en millions de dollars)	30/6/2026	31/12/2025
Rémunérations dues	1,5	3,0
Engagement de retraite	0,1	0,1
TOTAL	1,6	3,1

La Société mère DBV Technologies S.A. a mis en place une convention de trésorerie avec ses filiales (DBV Technologies Inc., DBV Technologies Australia Pty Ltd et DBV Pharma) dont le solde à la clôture s'élève à :

(en millions de dollars)	30/6/2026	31/12/2025
Avances & Prêts	5,3	1,8
TOTAL	5,3	1,8

Note 18 Résultat par action

Résultat de base

La perte nette de base par action est déterminée en rapportant la perte nette attribuable aux actionnaires de la Société au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. À la suite de l'opération du

financement PIPE de mars 2025, le nombre moyen pondéré d'actions inclut les actions sous-jacentes aux bons de souscription préfinancés, le prix d'exercice résiduel de ces instruments étant jugé non significatif.

Les calculs des pertes de base et diluée par action sont présentés ci-après (en millions de dollars américains, sauf indication contraire concernant le nombre d'actions et les montants par action) :

(en millions de dollars)	30 juin	
	2026	2025
Résultat de l'exercice	(98,0)	(69,0)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté	424 587 737	118 545 638
Résultat de base et dilué par action (\$/action)	(0,23)	(0,58)

Le tableau ci-après présente un résumé des équivalents d'actions ordinaires qui ont été exclus du calcul de la perte nette diluée par action pour les périodes indiquées, ces instruments ayant un effet anti-dilutif du fait de la constatation d'une perte nette. Les montants sont exprimés en nombre d'actions potentielles.

Ce tableau fournit également une vue d'ensemble de l'ensemble des instruments exerçables émis par la Société, dans le cadre d'opérations de financement ou de plans d'incitation à long terme destinés aux salariés, tels que décrits dans la Note 17.

	30 juin 2026		31 décembre 2025	
	Instruments	Actions *	Instruments	Actions *
Bons de souscription d'actions	87 008	87 008	107 008	107 008
Stock-options	15 067 578	15 067 578	14 104 578	14 104 578
Actions gratuites	9 919 060	9 919 060	3 608 347	3 608 347
Bons de souscription préfinancés	100 962 751	142 647 271	137 991 871	202 972 492
<i>PFW 2022</i>	<i>13 116 331</i>	<i>13 116 331</i>	<i>13 116 331</i>	<i>13 116 331</i>
<i>BSA de l'ABSA (PIPE Mars 2025)</i>		—	<i>15 635 172</i>	<i>27 361 551</i>
<i>PFW1 du PFW-BS-PFW (PIPE Mars 2025)</i>	<i>32 267 060</i>	<i>32 267 060</i>	<i>38 234 712</i>	<i>38 234 712</i>
<i>BS du PFW-BS-PFW (PIPE Mars 2025)</i>		—	<i>35 348 260</i>	<i>61 859 455</i>
<i>PFW2 (PIPE Mars 2025)</i>	<i>55 579 360</i>	<i>97 263 880</i>	<i>35 657 396</i>	<i>62 400 443</i>
TOTAL ACTIONS		167 720 917		220 792 425

* Équivalent en Actions ordinaires



Note 19 Événements postérieurs à la clôture

8 Juillet 2026 - Accord de services de fabrication conclu avec Fareva La Vallée relatif à la substance active Peanut Drug Substance (PDS)

la Société a conclu avec Fareva La Vallée (« FLV ») un accord de services relatif à la PDS (PDS Services Agreement) ainsi qu'un ensemble de conditions commerciales contraignante (Binding Commercial Term Sheet) portant sur le développement, la construction, l'installation et la qualification d'une ligne de fabrication dédiée à la substance active d'arachide (« Peanut Drug Substance » ou « PDS »), ainsi que sur les services de transfert associés pour les lots techniques et les lots de validation. Les prestations relatives à l'installation dédiée à la PDS devraient être achevées au plus tard le 30 septembre 2027, tandis que les services de transfert devraient être finalisés au plus tard le 1^{er} septembre 2028.

Les engagements de la Société au titre de cet accord comprennent des frais relatifs aux services PDS plafonnés à 4,0 millions de dollars, hors certains investissements directement pris en charge par la Société, ainsi que des frais de transfert plafonnés à 3,0 millions de dollars.

La Société commandera et financera également directement certains équipements nécessaires à la ligne dédiée PDS, dont elle conservera la propriété. L'accord comprend également des termes commerciaux contraignants destinés à être intégrés dans un futur accord définitif de fabrication et d'approvisionnement. La Société a conclu que cet accord constituait un événement postérieur à la clôture ne donnant pas lieu à ajustement au 30 juin 2026.





Rapport semestriel d'activité

PRÉAMBULE

DBV Technologies est une société biopharmaceutique spécialisée à un stade avancé de développement, dont l'objectif est de transformer le domaine de l'immunothérapie grâce au développement d'une technologie innovante dénommée Viaskin. Notre approche thérapeutique repose sur l'immunothérapie épicutanée (EPIT), notre méthode exclusive permettant l'administration de composés biologiquement actifs au système immunitaire à travers une peau intacte au moyen de Viaskin, un patch épicutané.

La Société a généré un volume important de données démontrant le caractère novateur et différenciant du mécanisme d'action de Viaskin. Viaskin cible des cellules immunitaires présentatrices d'antigènes spécifiques situées dans la peau, appelées cellules de Langerhans, qui capturent l'antigène et migrent vers les ganglions lymphatiques afin d'activer le système immunitaire sans passage de l'antigène dans la circulation sanguine, limitant ainsi l'exposition systémique de l'organisme.

Nous développons cette technologie unique pour traiter les enfants souffrant d'allergies alimentaires, pour lesquels la sécurité constitue un enjeu majeur, l'introduction de l'allergène responsable dans la circulation sanguine pouvant provoquer des réactions allergiques sévères, voire potentiellement mortelles, telles qu'un choc anaphylactique.

Nous pensons que Viaskin pourrait offrir aux patients une immunothérapie pratique, auto-administrée et non invasive, sous réserve de son approbation.

Notre candidat-médicament le plus avancé est le Patch VIASKIN® Peanut, évalué comme traitement potentiel de l'allergie à l'arachide chez l'enfant dans le cadre de douze essais cliniques achevés, dont cinq essais de phase 2 et cinq essais de phase 3. La Société prévoit de déposer une demande d'autorisation de mise sur le marché biologique (Biologics License Application – BLA) au cours du troisième trimestre 2026 pour le Patch VIASKIN® Peanut en tant que traitement potentiel des enfants âgés de quatre à sept ans.

La Société mène également une étude complémentaire de sécurité de phase 3 portant sur VIASKIN® Peanut Patch chez les jeunes enfants allergiques à l'arachide âgés de un à trois ans. Sous réserve de l'achèvement satisfaisant de cette étude de sécurité, la Société prévoit de déposer une demande de BLA au cours du second semestre 2026 pour cette tranche d'âge.

La Société développe également des programmes plus précoces dans le domaine des allergies alimentaires, notamment VIASKIN® Milk, ainsi que des programmes portant sur d'autres maladies inflammatoires auto-immunes.

2.1 REVUE D'ACTIVITÉ DU PREMIER SEMESTRE 2026

Au cours du premier semestre 2026, la Société a poursuivi l'exécution des principales initiatives destinées à soutenir la commercialisation potentielle de VIASKIN® Peanut, notamment la préparation réglementaire, le développement clinique, la préparation industrielle et logistique, la préparation commerciale ainsi que le renforcement de sa visibilité auprès des investisseurs institutionnels.

Développement Réglementaire

29 juin 2026 - Dépôt du dossier BLA pour le patch VIASKIN® Peanut chez les enfants âgés de 4 à 7 ans

la Société a annoncé poursuivre des échanges détaillés et itératifs avec la FDA afin de favoriser un examen complet, efficace et dans des délais optimisés de sa demande d'autorisation de mise sur le marché biologique (Biologics License Application ou « BLA ») pour les enfants âgés de 4 à 7 ans. Dans le cadre de ces échanges et à l'issue de la revue réalisée par la FDA, la Société a reçu des commentaires précis et exploitables concernant l'organisation, la structuration et le formatage des jeux de données existants relatifs aux volets

CMC (Chemistry, Manufacturing and Controls) et biostatistiques de son dossier de BLA.

La Société a également annoncé qu'elle prendrait le temps nécessaire pour intégrer les commentaires de la FDA et anticipe désormais le dépôt de sa demande de BLA au cours du troisième trimestre 2026. La FDA n'a requis aucune donnée supplémentaire dans le cadre de cette revue.

Développement Clinique

2 juin 2026 - Initiation de l'Étude THRIVE de phase 2

la Société a annoncé que le premier participant avait été inclus dans l'étude de phase 2 THRIVE, destinée à évaluer l'efficacité et la sécurité du patch VIASKIN® Peanut chez des nourrissons âgés de 6 à 12 mois présentant une allergie à l'arachide.

THRIVE est une étude ouverte, à bras unique, conçue pour évaluer la capacité des participants à atteindre une consommation ad libitum d'arachide alimentaire après 36 mois de traitement par le patch VIASKIN® Peanut.

Capacités industrielles & chaîne d'approvisionnement

25 Juin 2026 - Signature de la lettre d'intention avec Fareva Amboise

la Société a conclu une lettre d'intention avec Fareva dans le cadre de la mise en place des capacités de fabrication à l'échelle commerciale du patch VIASKIN® Peanut. Aux termes de cette lettre d'intention, Fareva réalisera des activités de préparation industrielle, des investissements en infrastructures et équipements ainsi que le renforcement de ses effectifs afin de soutenir la future production commerciale du patch VIASKIN® Peanut.

Les parties poursuivent actuellement les négociations en vue de conclure un accord définitif de fabrication et d'approvisionnement

à caractère commercial. Les investissements prévus pour la mise en place des capacités de production commerciale sont estimés à environ 7,5 millions de dollars, dont jusqu'à 5,2 millions de dollars devraient être supportés par la Société au travers d'un paiement initial conditionné à l'obtention de l'approbation réglementaire et de mécanismes de prix liés à la fabrication.

La Société estime que ces investissements et activités de préparation contribueront à assurer la disponibilité des capacités industrielles nécessaires à la commercialisation future de VIASKIN® Peanut, sous réserve de son approbation.

5 juin 2026 - Lettre d'intention signée avec ICS (Cencora)

la Société a conclu une lettre d'intention avec ICS dans le cadre du futur support à la commercialisation et des services de distribution du patch VIASKIN® Peanut aux États-Unis, sous réserve de son approbation. Aux termes de cette lettre d'intention, les parties sont convenues de mener certaines activités préparatoires liées au lancement du produit et à sa mise en œuvre opérationnelle, tout en poursuivant les négociations en vue de la conclusion d'un accord définitif d'externalisation des services commerciaux.

Les activités envisagées comprennent notamment la planification opérationnelle, la préparation des systèmes, la mise en place de l'infrastructure de distribution ainsi que d'autres services de soutien à la commercialisation destinés à faciliter un éventuel lancement futur de VIASKIN® Peanut, sous réserve de son approbation.

17 mars 2026 - MSA PSM « Peanut Source Material » Fareva La Vallée

La Société a conclu, un nouvel accord de fabrication et d'approvisionnement (l'« Accord MSA ») avec FAREVA La Vallée (« [CMO] »), aux termes duquel le CMO fabriquera et fournira la matière source d'arachide Viaskin® (« Peanut Source Material, [PSM] »), exclusivement pour la société pendant la durée de l'accord. Ce dernier est conclu pour une durée de huit (8) années renouvelable pour une période de deux (2) années.

Ce contrat fait suite à l'Accord de services initial et à la lettre d'intention commerciale incluse dans ce dernier (l'« Accord SBC ») signés le 18 mars 2024, portant sur la construction d'une installation dédiée (Installation PSM) et le transfert de la fabrication du PSM nécessaire à la production des patchs Viaskin® Peanut. Ce contrat comprenait également des clauses commerciales qui ont été reprises dans l'Accord final.

Financements

Financement PIPE mars 2025 – 16 janvier 2026

La Société a reçu un produit complémentaire brut de 94 millions de dollars (81 millions d'euros) correspondant à l'exercice intégral des ABSA et Bons de Souscription émis dans le cadre du financement de mars 2025.

Marchés de capitaux

Au cours de l'exercice 2026, la Société a intégré plusieurs indices boursiers, notamment le SBF 120, le CAC Mid 60 et l'indice Euronext Tech Leaders. La Société a également été incluse dans l'indice MSCI EMEA Small Cap. La direction estime que ces intégrations contribuent à renforcer la visibilité de la Société auprès des investisseurs institutionnels et à élargir son exposition sur les marchés financiers.

2.2 ANALYSE DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

2.2.1 Formation du résultat opérationnel

Chiffre d'affaires et autres revenus de l'activité

Les produits opérationnels de la Société se sont élevés respectivement à 1,6 million de dollars et 2,2 millions de dollars au 30 juin 2026 et 2025.

en millions de dollars	30 juin			
	2026	2025	Var.	%
Autres revenus	1,6	2,2	(0,6)	-28 %
dont Crédit Impôt Recherche	1,6	2,2	(0,6)	-28 %
TOTAL DES PRODUITS OPÉRATIONNELS	1,6	2,2	(0,6)	-28 %

Au cours de la période close le 30 juin 2026, la Société a comptabilisé un produit de crédit d'impôt recherche de 1,6 million de dollars. Le montant attendu du crédit d'impôt est en diminution par rapport aux périodes précédentes, reflétant la réduction des activités de recherche éligibles.

Coût des marchandises vendues

Néant aux 30 juin 2026 et 2025.

Dépenses de recherche et de développement

Par nature, la répartition des dépenses de recherche et développement est la suivante :

(en millions de dollars)	30 juin			
	2026	2025	Variation	%
Sous-traitance, collaborations et consultants	36,6	30,3	6,3	21 %
Frais de personnel	15,5	9,2	6,3	69 %
Constitution d'inventaires pré-commerciaux	5,6	10,3	(4,6)	-45 %
Palements en actions	2,4	1,1	1,2	110 %
Dotations aux provisions et amortissements, et autres coûts	4,3	4,2	0,1	2 %
TOTAL DES DÉPENSES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	64,5	55,1	9,4	17 %

Les dépenses de recherche et développement ont augmenté de 9,4 millions de dollars à fin juin 2026 par rapport à fin juin 2025.

Les frais de sous-traitance, collaboration et consultants ont augmenté de 6,3 millions de dollars à fin juin 2026 comparé à fin juin 2025, principalement en raison de l'intensification des activités cliniques liées au démarrage du recrutement des patients pour l'étude COMFORT Toddlers, ainsi qu'à l'accélération des activités de préparation du BLA 4-7 ans en vue de son dépôt.

Les frais de personnel ont augmenté de 6,3 millions de dollars à fin juin 2026 comparé à fin juin 2025. Cette évolution s'explique principalement par le renforcement des équipes

médicale, qualité et affaires réglementaires, afin de soutenir un éventuel lancement commercial aux États-Unis, sous réserve de l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché, et d'assurer la préparation de la Société à l'approche de la commercialisation.

Les dotations aux provisions et amortissements, et autres coûts ont augmenté de 0,1 million de dollars à fin juin 2026 comparé à fin juin 2025.

La Société poursuit la constitution de stocks de pré-commercialisation pour 5,6 millions en 2026 en préparation à la commercialisation de VIAKSIN Peanut aux États-Unis si approuvé.

Frais commerciaux

Par nature, la répartition des frais commerciaux est la suivante :

en millions de dollars	30 juin			
	2026	2025	Variation	%
Sous-traitance, collaborations et consultants	6,9	0,3	6,7	2584 %
Frais de personnel	2,8	0,3	2,5	791 %
Palements en actions	0,4	—	0,4	1017 %
Dotations aux provisions et amortissements, et autres coûts	0,3	0,1	0,2	248 %
TOTAL DES FRAIS COMMERCIAUX	10,4	0,7	9,7	1426 %

Les frais commerciaux s'élèvent respectivement à 10,4 millions de dollars et 0,7 million de dollars au titre des exercices 2026 et 2025, soit une hausse de 9,7 millions de dollars qui reflète l'accélération de la stratégie de préparation à la commercialisation de la Société à la suite de l'alignement obtenu avec la FDA sur la stratégie de dépôt du BLA et de la réalisation du

financement PIPE de mars 2025. Les investissements ont principalement porté sur le renforcement des fonctions commerciales et market access, essentiellement aux États-Unis, afin d'assurer la préparation au dépôt du BLA et au lancement commercial potentiel du patch VIASKIN® Peanut, sous réserve de son approbation

Frais généraux

Les frais généraux comprennent essentiellement les frais de personnel administratif, les coûts de structure liés au siège social, et des charges externes comme les honoraires d'audit, d'avocats ou de consultants. Leur montant total s'établit

respectivement à 25,1 millions de dollars et 14,1 millions de dollars au titre des semestres clos le 30 juin 2026 et 2025, en baisse de 79 %.

Par nature, la répartition des frais généraux est la suivante :

en millions de dollars	30 juin			
	2026	2025	Variation	%
Sous-traitance, collaborations et consultants	6,9	3,6	3,3	91 %
Frais de personnel	7,8	5,1	2,7	53 %
Palements en actions	3,2	1,8	1,4	78 %
Dotations aux provisions et amortissements, et autres coûts	7,2	3,5	3,7	104 %
TOTAL DES FRAIS GÉNÉRAUX	25,1	14,1	11,0	79 %

Les frais généraux ont augmenté de 11,0 millions de dollars à fin juin 2026 par rapport à la même période en 2025.

Les hausse de 3,3 millions des frais de sous-traitance, collaboration et consultants reflète la transformation de l'organisation engagée à la suite de l'alignement obtenu avec

la FDA et de la réalisation du financement PIPE en mars 2025, qui ont permis à la Société de renforcer les capacités nécessaires pour soutenir les dernières étapes du processus réglementaire, la préparation à la commercialisation et les exigences liées à son statut de société cotée.

Les frais de personnel ont augmenté de 2,7 millions de dollars à fin juin 2026 comparé à fin juin 2025. Cette hausse s'explique essentiellement par le renforcement des effectifs, principalement aux États-Unis, afin de soutenir le développement des fonctions finance, systèmes d'information, relations investisseurs, juridique et conformité.

Les dotations aux provisions et amortissements, et autres coûts ont augmenté de 3,7 millions de dollars principalement en raison de l'extension des bureaux de la Société basés dans le New Jersey, de l'assurance des administrateurs et dirigeants (D&O) ainsi que de la hausse des dépenses liées aux brevets et aux licences.

2.2.2 Formation du résultat net

Produits et charges financières

Le résultat financier s'établit à un produit de 0,8 million de dollars au titre du semestre clos le 30 juin 2026, contre une charge de 1,3 million de dollars au titre de la même période en 2025. Cette amélioration s'explique principalement par l'augmentation des intérêts générés par les placements de trésorerie à la suite des financements réalisés en mars 2025, ainsi que par la mise en œuvre d'une stratégie de couverture destinée à limiter l'exposition de la Société aux variations du dollar américain.

Résultat net et résultat net par action

La perte nette au 30 juin 2026 s'est élevée à 98,0 millions de dollars contre une perte de 69,0 millions de dollars au 30 juin 2025. La perte par action émise (nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours des périodes présentées) s'est élevée à (0,23) dollar au 30 juin 2026 contre (0,58) dollar par action au 30 juin 2025.

2.3 ANALYSE DU BILAN CONSOLIDÉ

La structure financière du Groupe demeure solide au 30 juin 2026. Les principaux mouvements intervenus depuis le 31 décembre 2025 concernent l'évolution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la constitution de stocks pré-commerciaux, la poursuite des investissements liés aux activités

de préparation au lancement commercial de VIASKIN® Peanut ainsi que l'évolution du besoin en fonds de roulement liée à la montée en puissance des activités opérationnelles. Les variations significatives des postes du bilan sont décrites dans les notes annexes aux états financiers consolidés condensés.

2.4 ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

en millions de dollars	30 juin		
	2026	2025	Var.
Flux de trésorerie net lié aux activités opérationnelles	(100,9)	(53,3)	(47,6)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(0,9)	(0,4)	(0,5)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	88,2	116,7	(28,5)

Au 30 juin 2026, la Société disposait de 174,9 millions de dollars de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, contre 194,2 millions de dollars au 31 décembre 2025.

Les flux nets de trésorerie consommés par les activités opérationnelles se sont élevés à 100,9 millions de dollars au cours du semestre clos le 30 juin 2026, contre 53,3 millions de dollars au cours de la période comparable de 2025. Cette évolution reflète principalement la poursuite des investissements liés aux activités de développement clinique, à la préparation du dépôt du dossier de BLA, à la montée en puissance des capacités industrielles et de la chaîne d'approvisionnement, ainsi qu'aux activités de préparation au

lancement commercial de VIASKIN® Peanut, sous réserve de son approbation.

La consommation de trésorerie liée aux activités d'investissement s'est élevée 0,9 million de dollars au 30 juin 2026 et 0,4 million de dollars au 30 juin 2025.

Les flux nets de trésorerie générés par les activités de financement se sont élevés à 88,2 millions de dollars au cours du semestre clos le 30 juin 2026, contre 116,7 millions de dollars au cours de la période comparable de 2025, qui bénéficiait principalement des produits tirés du financement privé (Financement PIPE) réalisé en mars 2025.

2.5 PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les principales transactions conclues avec les parties liées ainsi que les soldes afférents sont décrits à la Note 17 « Transactions avec les parties liées » des présents états financiers consolidés condensés.

2.6 PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LES SIX PROCHAINS MOIS DE L'EXERCICE 2026

Les facteurs de risques affectant la Société sont présentés dans le chapitre 2 « Risques et contrôle interne » du Document d'enregistrement universel 2025 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») le 26 mars 2026 (numéro D.26-0149) disponible sur le site internet de la Société. Les principaux risques et incertitudes auxquels la Société pourrait être confrontée dans les six mois restants de l'exercice sont identiques à ceux présentés dans le document d'enregistrement universel 2025, à l'exception du risque lié à la dépendance vis-à-vis des sous-traitants, qui est complété comme suit. En effet, la Société a été informée par FAREVA Amboise ("FAREVA"), son unique fabricant sous contrat de patchs Viaskin Peanut, que la FDA a émis des lettres d'avertissement (warning letters) faisant état de certaines lacunes en matière de Bonnes Pratiques de Fabrication en vigueur ("cGMP"), notamment sur le site de production où sont fabriqués les patchs du Groupe. Si FAREVA n'était pas en mesure de remédier à ces lacunes dans les délais impartis, ou si la FDA venait à prendre des mesures coercitives supplémentaires à l'encontre de ce site, la capacité du Groupe à fabriquer des patchs pour ses essais

cliniques ou, en cas d'autorisation de mise sur le marché, à mettre en oeuvre la distribution commerciale, pourrait être affectée de manière significative et défavorable. FAREVA étant actuellement le seul fabricant des patchs Viaskin Peanut pour le Groupe, la Société ne dispose d'aucune alternative de production, et toute interruption ou restriction de la fabrication au sein du site concerné pourrait retarder de manière significative le développement clinique de la Société ainsi que ses calendriers réglementaires, y compris le calendrier de dépôt, d'acceptation ou d'autorisation de notre demande de licence de mise sur le marché (BLA) prévue pour le patch Viaskin Peanut chez les enfants âgés de 4 à 7 ans, et avoir un effet défavorable significatif sur son activité, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

La Société travaille en étroite collaboration avec FAREVA dans le cadre des mesures correctives et d'atténuation qu'elle met en oeuvre en réponse à ces lettres d'avertissement (warning letters).

2.6.1 Événements récents et perspectives

2.6.1.1 Faits marquants depuis le début du second semestre 2026

Événements postérieurs à la clôture au 30 juin 2026

9 Juillet 2026 - Accord de services de fabrication conclu avec Fareva La Vallée relatif à la substance active Peanut Drug Substance (PDS)

La Société a conclu avec Fareva La Vallée un accord de services PDS et une term sheet commerciale contraignante relatifs au développement, à l'installation et à la qualification d'une ligne dédiée à la production de Peanut Drug Substance, ou PDS, ainsi qu'à la réalisation de services de transfert associés pour les lots techniques et de validation. Les services relatifs à la ligne PDS doivent être achevés au plus tard le 30 septembre 2027, et les services de transfert au plus tard le 1^{er} septembre 2028. Les engagements de la Société au titre de cet accord comprennent des frais relatifs aux services PDS

plafonnés à 4,0 millions de dollars, hors certains investissements directement pris en charge par la Société, ainsi que des frais de transfert plafonnés à 3,0 millions de dollars.

La Société commandera et financera également directement certains équipements nécessaires à la ligne dédiée PDS, dont elle conservera la propriété. L'accord comprend également des termes commerciaux contraignants destinés à être intégrés dans un futur accord définitif de fabrication et d'approvisionnement.

Événements et transactions significatifs intervenus après le Conseil d'administration du 16 juillet 2026

Néant.

2.6.1.2 Tendances

La stratégie de financement de la Société consiste à maintenir une flexibilité financière suffisante pour répondre aux besoins en fonds de roulement, notamment la constitution des stocks commerciaux et l'augmentation des capacités de production afin de soutenir la demande pour les patchs VIASKIN Peanut aux États-Unis et en Europe, en cas d'approbation.

Sources de liquidité et principaux besoins de trésorerie

Depuis sa création et jusqu'au 30 juin 2026, la Société a reçu un total d'environ 1,7 milliard de dollars de financements en capitaux propres, principalement par le biais de levées de fonds en numéraire réalisées par voie d'émissions de titres. La Société a obtenu les produits bruts suivants, au cours des cinq dernières années, dans le cadre de financements sur les marchés par émission de titres :

(en millions de dollars)	CAPITAL
Avant 2023	1 310
2023	8
2024	—
2025	292
2026	95
TOTAL	1 704

En juin 2022, la Société a annoncé un financement de type *private investment in public equity* (« PIPE ») d'un montant total de 194 millions de dollars, provenant de la vente de 32 855 669 actions ordinaires ainsi que de bons de souscription d'actions préfinancés permettant d'acquérir jusqu'à 28 276 331 actions ordinaires. Les actions ordinaires ont été vendues aux investisseurs à un prix unitaire de 3,00 euros (soit 3,22 dollars), et les bons de souscription d'actions préfinancés à un prix unitaire préfinancé de 2,90 euros (soit 3,11 dollars), correspondant au prix par action diminué du prix d'exercice résiduel de 0,10 euro par bon de souscription d'action préfinancé. En avril 2025, la Société a finalisé un financement PIPE générant un produit brut initial de 125,5 millions de dollars (116,3 millions d'euros), suivi de l'exercice intégral des BSA 2025, BSA 2025 Préfinancés 1 et Bons de Souscriptions associés entre décembre 2025 et janvier 2026 après l'annonce des résultats positifs de l'étude de Phase 3 VITESSE, ce qui a généré un produit brut supplémentaire de 195 millions de dollars (166,7 millions d'euros au taux de 1 EUR = 1,17 USD). Les produits bruts complémentaires de 94,2 millions de dollars (80,8 millions d'euros au taux de 1 EUR = 1,17 USD) reçus ultérieurement ne sont pas inclus dans le tableau ci-après.

En complément, en septembre 2025, la Société a conclu avec Citizens JMP Securities, LLC (« Citizens ») un contrat de vente sur le marché (« At-the-Market Sales Agreement » ou « Sales Agreement »), aux termes duquel elle pouvait offrir et vendre, à sa seule discrétion et de manière ponctuelle, des ADS pour un montant total maximal de 150,0 millions de dollars par l'intermédiaire de Citizens. Citizens percevait une commission pouvant atteindre 3,0 % du produit brut des ventes réalisées dans le cadre de ce contrat. Les ADS étaient offerts et vendus

en vertu de la déclaration d'enregistrement universelle (« shelf registration statement ») sur formulaire S-3 déposée auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») le 6 avril 2023.

Au cours du quatrième trimestre 2025, la Société a levé un produit brut d'environ 65 millions de dollars grâce à la vente de 4 790 552 ADS dans le cadre du Sales Agreement, avant déduction des commissions de vente et des frais liés à l'opération. Aucune vente n'a été réalisée dans le cadre de ce dispositif au cours du semestre clos le 30 juin 2026. Le formulaire S-3 sur lequel reposait le Sales Agreement est arrivé à expiration en avril 2026 ; par conséquent, la Société ne peut actuellement pas procéder à de nouvelles émissions dans le cadre de ce programme tant qu'une nouvelle déclaration d'enregistrement sur formulaire S-3 n'aura pas pris effet et qu'un nouveau supplément de prospectus n'aura pas été déposé.

La Société bénéficie également, du fait de son statut de PME, de remboursements au titre du crédit d'impôt recherche (CIR), dispositif accordé par l'administration fiscale française afin d'encourager les entreprises à mener des travaux de recherche technique et scientifique.

Principaux engagements

La Société anticipe que ses besoins futurs en trésorerie seront principalement liés à la poursuite du développement de ses programmes cliniques, aux activités de préparation à la soumission de la BLA, aux activités préparatoires au lancement commercial, à la montée en puissance de ses capacités industrielles, ainsi qu'aux engagements liés à ses contrats de location et à ses engagements contractuels au titre de ses accords stratégiques de fabrication et d'approvisionnement, notamment ceux conclus avec Sanofi et Fareva. Des informations complémentaires relatives à ces engagements sont présentées à la Note 16 des présents états financiers consolidés condensés.

Les montants présentés correspondent à des engagements contractuels dont les principales modalités sont définies, notamment la nature des biens ou services concernés, les quantités fixes ou minimales à recevoir, les dispositions tarifaires fixes, minimales ou variables ainsi que le calendrier prévisionnel d'exécution des obligations contractuelles. Les décaissements réels futurs pourraient différer de ces estimations en fonction de l'évolution des circonstances et des hypothèses retenues.

La Société continue de suivre attentivement les évolutions géopolitiques et macroéconomiques susceptibles d'affecter ses activités. Bien que ces facteurs puissent avoir une incidence sur les coûts d'exploitation futurs, les chaînes d'approvisionnement, les marchés de change ainsi que certains coûts liés à la fabrication, au transport et à la commercialisation, la Direction considère qu'ils n'ont pas eu d'incidence significative sur les présents états financiers consolidés condensés au 30 juin 2026.

Principales tendances

Au 30 juin 2026, la Société disposait d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 174,9 millions de dollars. À la suite de la révision du calendrier prévu de soumission du BLA du deuxième au troisième trimestre 2026, la Direction a actualisé les prévisions de la Société afin de prendre en compte le nouveau calendrier des dépenses et activités correspondantes, ainsi que les mesures de maîtrise des dépenses mises en œuvre. Sur la base de ses activités actuelles, de ses plans opérationnels et des hypothèses retenues, la Direction estime que la Société dispose des ressources financières nécessaires pour financer ses activités pour une période d'au moins douze mois à compter de la date d'arrêté des présents états financiers consolidés condensés, jusqu'au troisième trimestre 2027.

Ces estimations reposent sur les prévisions actuellement établies par la Société et n'intègrent pas les dépenses additionnelles qui pourraient être engagées dans le cadre de programmes autres que VIASKIN Peanut, ni celles susceptibles de résulter de l'acquisition ou de la prise en licence de nouveaux produits candidats ou technologies, ou encore des activités de développement associées qui pourraient être entreprises. Les hypothèses retenues pourraient se révéler inexactes et la Société pourrait consommer ses ressources financières plus rapidement qu'anticipé.

Le calendrier et le montant des besoins futurs de trésorerie de la Société pourraient différer sensiblement des estimations actuelles en fonction de nombreux facteurs, notamment le calendrier et la portée des interactions avec les autorités réglementaires, le rythme de recrutement des essais cliniques, les engagements liés à la fabrication, les activités de préparation à la commercialisation, les fluctuations des taux de change ainsi que d'autres facteurs. La Société pourrait être amenée à rechercher des financements complémentaires à l'avenir, au travers de dispositifs de financement existants ou nouveaux, afin de soutenir la mise en œuvre de sa stratégie de développement à long terme.

À la date d'arrêté des présents états financiers consolidés condensés, la Société disposait par ailleurs de capacités de financement additionnelles ainsi que d'instruments de capitaux propres susceptibles de constituer des sources potentielles de financement futur, tels que décrits ci-après :

Tendance connue, incertitude, demande d'engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sur les perspectives de la Société

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre tendance connue, incertitude, engagement ou événement susceptible d'affecter de manière significative ses perspectives au-delà des éléments décrits dans les présents états financiers consolidés condensés.

2.6.1.3 Prévisions ou estimations de bénéfice

À ce stade de son développement, la Société n'entend pas faire de prévisions ou estimations de bénéfice.



3

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2026

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2026

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris La Défense, le 16 juillet 2026

KPMG S.A.

Paris La Défense, le 16 juillet 2026

Deloitte & Associés

Renaud CAMBET

Associé

Stéphane MENARD

Associé

[Cette page est intentionnellement laissée en blanc]



Déclaration du responsable du rapport financier semestriel

Monsieur Daniel TASSÉ

Directeur Général de DBV Technologies

J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre les parties liées et qu'il décrit les principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Châtillon, 16 juillet 2026

Monsieur Daniel TASSÉ

Directeur Général



Conception graphique de ce document par PricewaterhouseCoopers Advisory

Contact : fr_content_and_design@pwc.com

Crédits photos : stock.adobe.com - Maksim Kostenko, Alinsa, Jacob Lund, amorn, Robert Kneschke, liderina, JenkoAtaman, Myron Standret



107, avenue de la République, 92320 Châtillon
Tél. : +33 (0)1 55 42 78 78 – Fax : +33 (0)1 43 26 10 83
dbv-technologies.com